

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2019

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h en l'absence du conseiller Claude Frappier et présence de trois (3) personnes du public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre et celui de la séance extraordinaire du 23 octobre ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Le secrétaire-trésorier a fait **le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus** que tous ont complété comme le veut la Loi.
7. Il a été résolu d'accepter **le dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité** et d'autoriser l'administration à poursuivre la démarche légale de recouvrement des créances.
8. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder au financement permanent des règlements 250 (travaux au secteur du Lac-Bergeron) et 260 (Pluies diluviennes 2017)** au montant total de 461 800 \$, d'effectuer les écritures de concordance, d'octroyer le financement à la *Financière Banque Nationale* au taux de 2,73935 % et d'attribuer au règlement 250 les montants empruntés en trop (114 583 \$) sur des règlements antérieurs.
9. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt des états financiers comparatifs requis par l'article 176.4 du Code municipal.**
10. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler pour un an **le contrat de consultation juridique express** avec le bureau *Bélangier Sauvé avocats* de Trois-Rivières au coût de 500 \$.
11. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à faire **la mise à jour de nos systèmes informatiques et à réaliser les travaux requis pour le fonctionnement de l'accès à Internet et de la téléphonie IP** dans les bureaux municipaux du bâtiment de la *Caisse Desjardins* pour un montant n'excédant pas 35 000 \$ financé sur 5 ans par le fonds de roulement de la Municipalité.
12. Le maire n'avait pas d'information particulière à communiquer autre que la Municipalité soumettra une candidature pour l'obtention de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés.

Sécurité publique

13. Aucun sujet pour décision.
14. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé le public qu'elle planche sur la mise à jour du Plan d'urgence.

Transport

15. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **Les Amis des Chevaux de Maskinongé à circuler sur un terrain municipal du chemin de la Belle-Montagne** à condition d'adopter un tracé qui ne nuise pas aux plantations d'arbres faites récemment sur le terrain.
16. Il a été résolu à l'unanimité de **ne pas autoriser les citoyens à faire du bois de chauffage sur les terrains municipaux sous prétexte d'entretenir les terrains.**
17. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **adresser au ministère des Transports la documentation requise pour justifier la subvention octroyée (1,1M \$) dans le cadre du programme Volet accélération de l'entretien des chemins municipaux** pour l'entretien du chemin de la Robine et du chemin des Cèdres (qui a coûté 1,6M \$).
18. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, étant absent, le maire n'avait pas d'information particulière à communiquer.

Hygiène du milieu

19. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'action pour **la protection des bandes riveraines du cours d'eau Rivière-St-Louis** produit par le gestionnaire des cours d'eau de la MRC et ajusté selon les commentaires des responsables de la Municipalité, de tenir une rencontre avec les agriculteurs riverains le 21 novembre en suivi à celle tenue le 25 juin et d'initier des actions à court et moyen terme pour la mise en œuvre de ce plan d'action.
20. Il a été résolu à l'unanimité de **féliciter l'école des Vallons pour avoir obtenu le 2e prix au Concours Réduire - Réutiliser - Recycler (3R)** organisé par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de la Mauricie en partenariat avec le Réseau In-Terre-Actif.
21. Il a été résolu à l'unanimité d'entreprendre des échanges avec la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton relativement au **partage des redevances provenant de l'exploitation de carrières et sablières** sur le territoire cette municipalité.
22. Il a été résolu à l'unanimité d'entériner le dépôt du **Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018.**

23. Il a été résolu à l'unanimité de signifier à la MRC et à la *Régie régionale de gestion des matières résiduelles de la Mauricie* **notre déception devant les importantes augmentations de tarification annoncées pour 2020.**
24. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, n'avait pas d'information à transmettre au public.

Santé et bien-être des citoyens

25. Dans le cadre du **transfert du bureau municipal à l'immeuble de la Caisse sur la rue Laflèche en décembre**, il a été résolu à l'unanimité de modifier les heures d'ouverture du bureau, à compter du 1^{er} janvier pour qu'elles coïncident avec les heures d'opération de la Caisse, d'allouer au bureau municipal le numéro civique 2873, rue Laflèche et d'autoriser l'administration à réaliser les aménagements mineurs requis.
26. Il a été mentionné que **les travaux d'aménagement du lieu de culte dans la sacristie se poursuivent comme prévu.**
27. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 45 566 \$ à *Les Entreprises Auclair inc.* de Saint-Paulin pour **la réfection du trottoir et de la rampe d'accès pour handicapés à l'Édifice municipal J.-A.-E.-Laflèche.**
28. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a informé le public que trois (3) logements familiaux sont disponibles à l'Office municipal d'habitation.

Aménagement, urbanisme et zonage

29. Il a été résolu à l'unanimité d'acquérir, de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, **un tableau d'affichage électronique qui sera installé à l'intersection des Quatre-Coins**, qui vaut dans les 40 000 \$ et qu'on nous cède pour 5 000 \$, financés par *Le Comité industriel de St-Paulin inc.*
30. Il a été résolu à l'unanimité de **verser à *Le Comité industriel de St-Paulin inc.* la dernière tranche de la subvention 2019** au montant de 6 398 \$.
31. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Culture et loisirs

32. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **la mise à jour du système d'exploitation des ordinateurs de la bibliothèque municipale** au montant d'environ 1 300 \$.

33. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à négocier avec la firme *Grenon Hogue Associés* de Trois-Rivières un contrat pour **produire un plan d'aménagement du parc du Petit-Galet et des terrains de loisirs** qui permettra à la Municipalité de soumettre un projet à un programme gouvernemental de financement.
34. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer un groupe spontané de citoyens qui désirent réaliser des décorations de Noël au centre du village** pour un montant de 500 \$. Le Conseil se réjouit de cette initiative citoyenne et remercie tous les participants.
35. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait aucune information particulière à transmettre au public.

Autres sujets

36. À la parole au public, M. Sicotte est intervenu sur plusieurs éléments :
- il s'est informé du projet de protection des berges du cours d'eau Rivière-St-Louis.
 - il a déploré la vitesse des véhicules lourds sur la rue Lottinville et requis l'intervention du Conseil;
 - il a signalé qu'il était formé pour agir en tant que médiateur pour l'organisme *Équijustice*.
37. M. De Champlain est intervenu pour mettre en garde le Conseil à propos de quelques arbres en fin de vie près du presbytère.
38. Par vote unanime, à 20 h 40, la séance a été levée.